



Naissance d'un partenariat innovant entre régime obligatoire et organismes complémentaires, au service de la santé des cheminots et de leurs familles

Le régime spécial, ce n'est pas que la retraite, c'est aussi l'assurance maladie !

A l'aube de la création d'une caisse de branche ferroviaire, 4 acteurs majeurs de l'assurance santé des cheminots unissent leurs forces au service de leurs assurés.

Les mutuelles cheminotes sont des partenaires naturels pour la CPR, qui gère le régime obligatoire d'assurance maladie des agents et ex-agents de la SNCF.

Le 22 septembre 2020, les trois mutuelles MGC, Entrain et MFCF, représentées par leurs présidents et directeurs, signeront chacune avec la CPR une convention de partenariat afin de renforcer la coordination de leurs actions et de mettre en commun leurs compétences dans le seul intérêt de leurs adhérents.

Le public cheminot commun aux quatre organismes est déjà l'objet de toutes les attentions, et les signataires entendent faire encore plus et encore mieux ensemble.

+ de prévention / + d'informations / + de services / + de proximité

Des actions de prévention communes sont prévues dès le dernier trimestre 2020, par exemple pour que les cheminots et leurs familles ne négligent pas les soins et les dépistages dans le contexte sanitaire COVID-19. Les équipes travaillent également ensemble sur la prévention du diabète, la presbycousie... Des actions d'envergure sont envisagées pour l'année 2021.

En matière d'information, des journées portes-ouvertes, l'intervention de la CPR dans les assemblées générales des trois mutuelles, au niveau national et en région, ou une participation conjointe à des événements organisés par d'autres partenaires donneront l'opportunité aux assurés d'obtenir en un seul lieu et de manière interactive des réponses à leurs différentes questions.

Des initiatives seront également prises pour simplifier les remboursements ou développer de nouveaux services au profit des cheminots et de leurs familles.

Rendez-vous dans les locaux de la CPRPSNCF au 18 rue de Budapest - 75009 Paris le mardi 22/9/2020 à 16H45, pour la cérémonie de signature des trois conventions de partenariat en présence de :

• Pour la CPRP SNCF :

- Jean-Louis Rouquette, Président
- Pierre Robin, Directeur

• Pour la MGC et le Fonds de Prévention MGC :

- Patrice Guichaoua, Président
- Christophe Brondel, Directeur Général
- Nicolas Fremder, Directeur Prévention MGC et Fonds de Dotation MGC

• Pour la Mutuelle Entrain :

- Olivier Techec, Président
- Annie Missonnier, Vice-présidente en charge des partenariats
- Francesca Famularo, Responsable communication et partenariats

• Pour la MFCF :

- Jean-Claude Daumarie, Président
- Michel Noslen, administrateur et Responsable de la Commission Prévention

Contacts presse

- **CPR** : Philippe Boyer, responsable communication - philippe.boyer1@cprpsncf.fr - 04 95 04 07 42
- **MGC** : Géraldine Collet, chargée de communication institutionnelle - g.collet@m-g-c.com - 01 40 78 57 33
- **Mutuelle Entrain** : Francesca Famularo, responsable communication et partenariats - francesca.famularo@mutuelle-entrain.fr - 06 99 90 17 17
- **MFCF** : Christian Pigny, responsable communication - c.pigny@mfcf.net- 06 78 42 87 20

Présentation des partenaires



La mutuelle MGC est depuis plus de 135 ans la première mutuelle santé des agents SNCF et de leur famille.

Depuis 2006, elle est ouverte à tous, cheminots ou non, et protège aujourd'hui plus de 260 000 personnes en santé. La mutuelle MGC est un acteur majeur de prévention à la SNCF auprès des agents actifs et des retraités.

<https://www.mutuellemgc.fr/>



Mutuelle Entrain : le 1^{er} réseau d'agences des cheminots

Avec 27 agences, 18 sections mutualistes régionales, + de 700 délégués issus de l'entreprise SNCF, la mutuelle créée par des cheminots pour les cheminots et leurs familles remporte le suffrage de la proximité et de l'efficacité : 155 000 personnes protégées, + de 80% de ses adhérents sont des cheminots. Attachée à l'écosystème cheminot, Mutuelle Entrain a su tisser des partenariats forts et pérennes avec les associations cheminotes.

<https://www.mutuelle-entrain.fr/>



La MFCF est une mutuelle née en 1930, beaucoup développée dans les années 90, à l'époque d'un fort mouvement de mutualisation des cheminots. Elle est une mutuelle « Complémentaire Santé » intervenant pour la prise en charge de frais de santé en complément des prises en charge des régimes obligatoires.

Si elle est donc historiquement une mutuelle de cheminots, elle est ouverte à leurs conjoints relevant d'autres régimes obligatoires que celui géré par la CPR SNCF. La tarification de ses cotisations est fondée sur la solidarité entre générations et sur des montants très attractifs pour les enfants, conformément à sa forte identification de mutuelle familiale. Toutes ces données sont détaillées sur son site internet.

<https://www.mutuelle-cheminots.fr/>



Caisse de Prévoyance
et de Retraite
du personnel de la SNCF

Caisse de Prévoyance et de Retraite du personnel de la SNCF

La Caisse de Prévoyance et de Retraite du personnel de la SNCF est un organisme de sécurité sociale institué le 30 juin 2007, en vertu du décret n° 2007-730 du 7 mai 2007. Elle s'inscrit dans le prolongement des « Caisses de Prévoyance et de Retraite de la SNCF », services intégrés à l'entreprise. Placée sous la tutelle conjointe des ministres chargés du budget et de la sécurité sociale, elle assure la gestion du régime spécial dont relèvent les agents et anciens agents du cadre permanent de la SNCF ainsi que leurs ayants droit. La Caisse a son siège à Marseille. Elle dispose également d'un réseau de proximité réparti sur le territoire national, dédié à l'accueil physique et au contrôle médical. Plus de 800 salariés apportent au quotidien leur expertise et leur professionnalisme au service des assurés, de leurs familles et des professionnels de santé. Afin de garantir un service public efficace et de qualité, la Caisse met tout en œuvre pour renouveler les compétences de ses personnels, adapter ses outils aux nouveaux besoins, moderniser ses modes de communication et se préparer aux défis de la protection sociale de demain, dans une recherche constante d'amélioration de son efficacité interne.

<https://www.cprpsncf.fr/accueil>